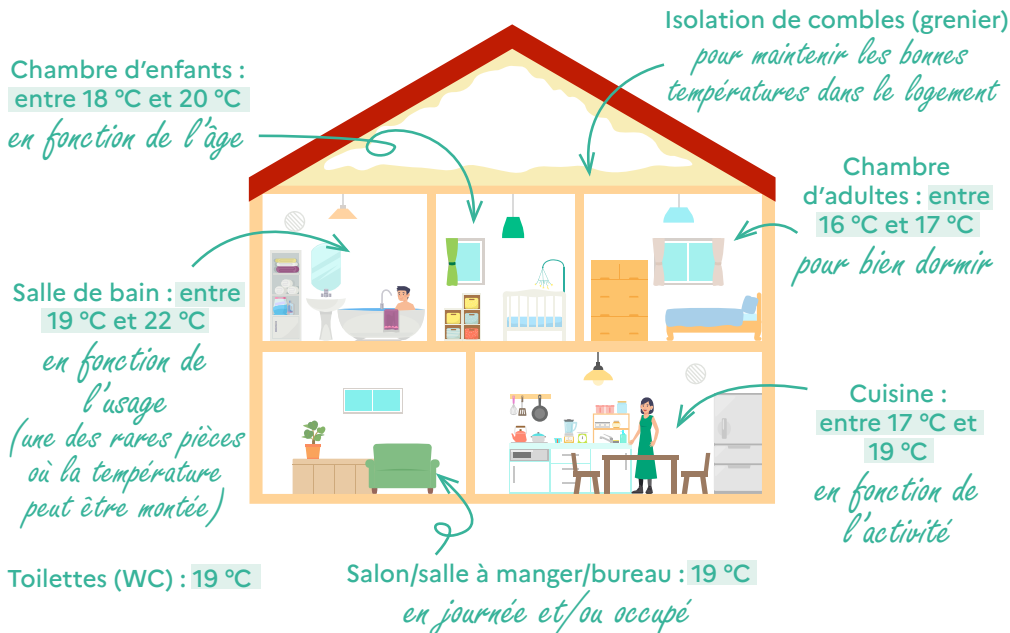




POUR UN CONFORT THERMIQUE INTÉRIEUR

Nous passons près des deux tiers de notre temps dans notre logement où nous cherchons à disposer d'un confort thermique issu d'un chauffage performant associé à une bonne isolation.

Les températures idéales pour chaque pièce d'un logement



LES BÉNÉFICES D'UN BON CONFORT THERMIQUE



Préserver sa santé

Un logement bien chauffé et bien isolé évite l'apparition d'humidité et de mauvaises odeurs ainsi que le développement de moisissures, de champignons et de bactéries ; la santé des occupants s'en trouve d'autant plus protégée avec moins de risque de développer des maladies respiratoires (asthme par exemple).

Attention, trop chauffer contribue à assécher l'air ambiant et a un **impact sur la santé des occupants** en provoquant le dessèchement des muqueuses, une mauvaise circulation sanguine et très souvent des maux de tête.



Protéger son logement

Un mode de chauffage adapté, sans écart et déséquilibre des températures au sein du logement, permet de parer **aux dégâts provoqués par un chauffage insuffisant** comme la dégradation des revêtements (sols, papiers peints, peintures...) et du mobilier ou l'apparition de moisissures sur le linge et les tissus.

Pour bénéficier d'un logement sain et confortable, les modes de chauffage et d'isolation doivent être complémentaires.



Réaliser des économies

Bien chauffer aux températures idéales pour chaque pièce, tout en laissant respirer le logement en aérant 10 minutes par jour ([cliquez ici pour consulter la fiche dédiée](#)), permet de réaliser des économies sur la facture d'énergie.

! Penser à couper le chauffage durant l'aération du logement.

Lutter contre l'excès d'humidité au sein du logement est indispensable pour éviter la surconsommation d'énergie. Un logement sans humidité est plus **facile à chauffer**, consomme moins d'énergie et permet de réaliser des économies tout en préservant l'environnement.

LES ASTUCES POUR MIEUX CHAUFFER

- ☑ Tenir compte de l'exposition des pièces (la manière de chauffer une pièce au Nord et différente d'une pièce orientée plein Sud) ;
- ☑ ne pas hésiter à fermer les volets ou les stores dès qu'il ne fait plus jour pour profiter d'une isolation thermique supplémentaire ;
- ☑ installer un thermostat d'ambiance et des robinets thermostatiques pour faciliter le réglage de la température souhaitée dans chaque pièce ;
- ☑ traquer les courants d'air en améliorant l'étanchéité à l'air des ouvertures donnant sur l'extérieur (portes et fenêtres) et empêcher la chaleur de s'échapper en isolant par des rideaux les espaces comme les couloirs ou les cages d'escaliers ;
- ☑ durant une absence prolongée (sans occupation du logement et suivant la saison), couper ou baisser le chauffage (14 °C max).

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE CHAUFFAGE INDIVIDUEL ET CHAUFFAGE COLLECTIF ?



Chauffage individuel

Le chauffage est individuel lorsqu'il chauffe un seul logement. Il peut s'agir de radiateurs électriques ou d'une chaudière alimentée au gaz, au fuel, au bois, voire d'un poêle à granulés par exemple.

L'occupant est libre de décider d'allumer ou d'éteindre le chauffage à n'importe quel moment de l'année.

Chauffage collectif

Le chauffage est collectif lorsque l'installation est commune à plusieurs logements.

Dans ce cas, ce sont **les copropriétaires** (propriétaires occupants et bailleurs privés) **ou le gestionnaire** de l'immeuble (bailleur public ou social) **qui fixent les dates de la « période de chauffe »** (dates auxquelles le chauffage est mis en marche et est éteint).

Ils font appel à un professionnel pour l'entretien et / ou le remplacement des équipements collectifs défectueux.



POUR BIEN CHAUFFER, BIEN ENTREtenir SON SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Quel que soit le mode de fonctionnement, à combustion ou électrique, **toute installation de chauffage fixe**, c'est-à-dire faisant partie des équipements permanents du logement, **nécessite un entretien spécifique** pour bien se chauffer, sans risque pour sa santé.

Pourquoi l'entretien est-il important ?

L'entretien d'une installation de chauffage fixe prolonge la **durée de vie** de ses équipements (chaudière, circuit d'alimentation, radiateurs, ...), permet de consommer l'énergie au plus juste et surtout évite :

- les accidents par intoxication (monoxyde de carbone) pour les appareils à combustion ou par électrisation (contact électrique) sur les appareils raccordés à une alimentation en électricité ;
- de sentir l'odeur et respirer des poussières brûlées dans l'air ambiant après remise en marche d'une installation sale et poussiéreuse.

Comment entretenir son système de chauffage ?

- **Pour un chauffage centralisé à combustion**

Sur l'appareil de production

- **Faire vérifier** l'appareil de production (chaudière, poêle...) **tous les ans** par un professionnel qualifié pour un nettoyage du corps de chauffe et un réglage de la combustion ; cette opération annuelle permet de prévenir des risques d'émission de monoxyde de carbone (CO).

Sur le circuit de chauffage

- **Purger tous les ans** les radiateurs de manière à éliminer l'air accumulé dans l'installation afin que l'eau circule mieux à l'intérieur des tuyaux et des radiateurs ; la chaleur est mieux diffusée et les pièces du logement sont plus vite chauffées ;
- **désembouer tous les 10 ans** le circuit de chauffage par un professionnel qualifié de manière à évacuer les dépôts dans les canalisations.

🔑 À NOTER

- **Pour tout appareil de chauffage** disposant d'un conduit d'évacuation des fumées et gaz brûlés, ce dernier doit être ramoné par un professionnel qualifié **au moins une fois par an**, avant la saison de chauffe, puis éventuellement une nouvelle fois, pendant la période de chauffe en fonction de la fréquence d'utilisation et de la qualité du combustible.
- Pour prouver son passage et le bon fonctionnement de l'installation et de ses équipements, le professionnel qualifié doit remettre obligatoirement **une attestation d'entretien**.

• Pour un chauffage électrique

Le principal avantage du chauffage électrique est sa **simplicité d'entretien**. Il ne requiert aucune maintenance particulière ni obligation de révision ; l'intervention minimale à effectuer **une fois par an** pour augmenter la durée de vie des appareils consiste à :

- **dépoussiérer** les radiateurs à l'aide d'un aspirateur pour les éléments accessibles et à l'aide d'un plumeau pour les parties plus difficiles à atteindre tel que l'arrière et/ou le dessous.

À NOTER

Pour les radiateurs électriques :

- ne pas intervenir ou manipuler à chaud ;
- ne pas faire sécher ou recouvrir de linge ;
- ne pas utiliser de produits abrasifs pour le nettoyage (comme le dos « vert » de l'éponge) ;
- ne pas rebrancher ou remettre en marche un radiateur humide en surface.



Bien chauffer
son logement,
retrouvez + d'infos
et de conseils ici



BON À SAVOIR

- L'entretien des équipements d'une installation individuelle de chauffage fixe (chaudière, radiateurs, insert, poêle, conduit de cheminée...) est **à la charge de l'occupant** ;
- quel que soit le type de radiateur, ne jamais mettre un meuble devant ou tout objet imposant venant faire obstacle à la diffusion de la chaleur dans une pièce ;
- baisser de 1 degré le chauffage **permet d'économiser 7 % sur sa facture** énergétique globale pendant les périodes de chauffe (source ADEME*) ;
- **les appareils mobiles**, c'est-à-dire ne faisant pas partie des équipements permanents du logement, comme les chauffages d'appoint à combustion (équipement au gaz, poêle à pétrole, éthanol ou bioéthanol) ne doivent pas être utilisés de façon prolongée **pour deux raisons** :
 - **une production excessive d'humidité** qui rend le logement plus difficile et plus coûteux à chauffer ;
 - **un risque important d'émission de monoxyde de carbone (CO)** ; gaz sans odeur et invisible, très dangereux et mortel. Pour plus de précisions, [cliquez-ici](#).

*ADEME : Agence de la transition écologique.